

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

#### **Vice-présidence**

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*Mme Sophie Thiébaud  
Arrondissement Le Sud-Ouest*

#### **Membres**

*M. Younes Boukala  
Arrondissement de Lachine*

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand  
Arrondissement d'Achatsic –  
Cartierville*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

**Le 27 septembre 2021**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE1215965003**

**Conclure trois (3) ententes-cadres pour les services professionnels en architecture et ingénierie, pour une période de 3 ans avec une (1) option de prolongation de 12 mois: LOT 1 avec Le consortium Cimaise Inc. /MLC Inc. pour un montant de 4504259,17 \$. taxes incluses (Contrat 3 336 488,27 \$ + contingences 834 122,07 \$ + incidences 333 648,83 \$); LOT 2 avec Riopel Dion St-Martin Inc. pour un montant de 2 737 808,02 \$, taxes incluses (Contrat 2 028 005,94 \$ + contingences 507 001,49 \$ + incidences 202 800,59 \$); LOT 3 avec Groupe Marchand Architecture et Design Inc. pour un montant de 5 059 769,70 \$, taxes incluses (Contrat 3 747 984,22 \$ + contingences 936 987,06 \$ + incidences 374 798,42 \$)-Appel d'offres public ou sur invitation (21-18837)- (4 soumissionnaires)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Karine Boivin Roy  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Julie Demers  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE1215965003**

*Conclure trois (3) ententes-cadres pour les services professionnels en architecture et ingénierie, pour une période de 3 ans avec une (1) option de prolongation de 12 mois: LOT 1 avec Le consortium Cimaïse Inc. /MLC Inc. pour un montant de 4 504 259,17 \$. taxes incluses (Contrat 3 336 488,27 \$ + contingences 834 122,07 \$ + incidences 333 648,83 \$); LOT 2 avec Riopel Dion St-Martin Inc. pour un montant de 2 737 808,02 \$, taxes incluses (Contrat 2 028 005,94 \$ + contingences 507 001,49 \$ + incidences 202 800,59 \$); LOT 3 avec Groupe Marchand Architecture et Design Inc. pour un montant de 5 059 769,70 \$, taxes incluses (Contrat 3 747 984,22 \$ + contingences 936 987,06 \$ + incidences 374 798,42 \$)-Appel d'offres public ou sur invitation (21-18837) - (4 soumissionnaires)*

À sa séance du 1<sup>er</sup> septembre 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (Lot 1);*
  - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation (Lots 1 et 2);*
  - *une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres (Lot 3).*

Le 15 septembre 2021 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, en raison de la directive de confinement émise par

le ministère de la Santé publique du gouvernement du Québec et en vigueur depuis la mi-mars dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

Les personnes représentant le Service ont expliqué que le dossier vise à conclure 3 ententes-cadres pour la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie. Elles ont précisé qu'une même firme pouvait déposer plus d'une soumission, mais qu'elle ne pouvait pas se voir attribuer plus d'un lot. Il a également été mentionné que la rémunération des professionnels pour les services de base est à pourcentage, tandis que les services additionnels sont à taux horaire dans le présent contrat.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 49 jours. Parmi les 16 preneurs du cahier des charges, 4 ont déposé une soumission qui a été jugée conforme, plus précisément 2 soumissions pour chacun des 3 lots. Il est à noter que 11 addendas ont été émis au cours de l'appel d'offres. Au terme du processus, les prix des lots 1 et 2 soumis montrent des écarts favorables à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne, respectivement de 31,9% et 13,7%.

Pour les lots 1 et 2, il a été précisé que les honoraires soumis sont comparables aux soumissions reçues pour des projets d'envergure comparables en 2019. Pour le lot 1, l'offre qualitative a été évaluée plus que satisfaisante, notamment en regard de la compréhension du mandat et de la problématique par le soumissionnaire. Enfin, il a été mentionné qu'au lot 3, la découverte d'une dérogation majeure a entraîné l'élimination d'un des soumissionnaires. Les explications présentées par les personnes représentant le Service ont été à la satisfaction de la Commission.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (Lot 1);*
  - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation (Lots 1 et 2);*
  - *une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres (Lot 3) ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE1215965003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**